

	NOM	N° Sire	Nbre de poulains produits en		
			2007	2008	2009
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations mentionnées ci dessus
- **Je suis informé(e) que l'aide régionale relève du régime « de minimis » plafonnée à 7.500€/exploitation pour une période de 3 ans (la transparence GAEC s'applique pour ce dispositif, aussi les plafonds sont multipliés par le nombre d'exploitations regroupées au sein du GAEC dans la limite de 3 exploitations par GAEC).**

Fait àLe

Signature
et nom de l'exploitant demandeur

Visa de l'Association locale
.....

Visa de la FE3ASF

Documents à retourner avant le 15 mai 2010 à Virginie CHAPEROT REGAZZACCI 38 résidence le Pré Beau Soleil 40390 SAINT MARTIN DE HINX accompagné impérativement des documents suivants :

- **Attestation d'affiliation MSA**
- **Attestation d'adhésion à une association adhérente de l'AECA (FE3ASF donc mlle CHAPEROT s'en chargera)**
- **Relevé d'identité bancaire ou postal original et récent (moins de 6 mois) au nom du demandeur**
- **Photocopies des cartes de propriété des animaux engagés**